

## REGLEMENT DU CONCOURS PARIS PISCO WEEK 2018

Concours Paris Pisco Week : Présentez votre recette du traditionnel Pisco Sour ET une recette d'un cocktail original à base de Pisco, et partez sur les traces du mythique breuvage péruvien !

Organisateur :



OCEX Pérou, le Bureau commercial du Pérou en France, est un organisme rattaché au Ministère péruvien du Commerce Extérieur et du Tourisme, chargé de la promotion commerciale des exportations, du tourisme et de l'artisanat, ainsi que de l'ouverture et la consolidation des marchés étrangers.

Cadre du concours :

Le jeu concours se déroulera du 16 mai au 30 octobre 2018.

Jeu concours réservé aux barmen des établissements participants à la Paris Pisco Week 2018 (Paris, France).

1. Les participants doivent confirmer leur candidature en envoyant la recette et la photo de deux (2) cocktails à base de pisco (un (1) Pisco Sour traditionnel ET un (1) cocktail original) à l'adresse [info@parispiscoweek.fr](mailto:info@parispiscoweek.fr) avant le 30 mai 2018 à 23h00.
2. Les participants peuvent poster les photos de leurs cocktails sur les réseaux sociaux Facebook et/ou Instagram et engager leur communauté, en utilisant les hashtag #ParisPiscoWeek et/ou #PiscolsPeru et/ou les tags @ParisPiscoWeek et celui de leur bar.
3. Les membres du jury organiseront des visites surprises pendant la Paris Pisco Week pour vérifier que les cocktails sont proposés et mis en avant dans la carte des établissements.
4. Le jury sélectionnera 10 candidats finalistes à partir de la table de notation suivante :

Critères d'évaluation	Pisco Sour	Cocktail original
Aspect technique : association du pisco avec autres ingrédients, dosage, types de pisco utilisés, etc.	15%	15%
Aspect visuel	15%	15%
Post et engagement sur les réseaux sociaux entre le 16 mai et le 12 juin à 12h00	30%	
Vérification incognito pendant la Paris Pisco Week	10%	

5. La liste des 10 finalistes sera communiqué après délibération du jury, le 15 juin 2018.

6. Les 10 finalistes s'affronteront en 2 catégories (Pisco Sour et Cocktail original) lors d'un événement qui sera organisé à la rentrée 2018 (date et lieu à confirmer) afin de déterminer deux grands gagnants. Le nom des gagnants sera communiqué après délibération du jury.

Calendrier du concours :

- Du 16 au 30 mai 2018 à 23h00 : dépôt des candidatures en envoyant les photos et les recettes à l'adresse [info@parispiscoweek.fr](mailto:info@parispiscoweek.fr)
- Du 16 mai au 12 juin à 12h00 : publications et engagement des communautés sur Facebook et Instagram.
- Du 31 mai au 10 juin : Visites surprises des établissements
- 12 juin après-midi : décompte des publications et de l'engagement sur les réseaux sociaux.
- 15 juin : annonce des finalistes
- Rentrée 2018 : évènement final et annonce des deux gagnantes.

Mentions spéciales :

Ne peuvent concourir : les membres des différents jurys, les organisateurs du présent concours ainsi que les membres de leur famille (conjoints, ascendants, descendants et collatéraux au premier degré)

Le fait de participer implique, de la part des candidats, l'acceptation pure et simple et le respect du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats, qui ne peuvent donner lieu à contestation, les jurys étant souverains et n'ayant pas à motiver leur décision.

Concours sans frais de participation.

Les frais de préparation des cocktails, les frais de matériel et les frais de déplacement des barmen finalistes pour se rendre à l'évènement de la rentrée 2018 seront entièrement pris en charge par les candidats.

Si un candidat finaliste ne se présente pas à l'évènement final, il sera systématiquement disqualifié.

La date de l'évènement final sera confirmée au moins 20 jours avant ledit évènement.

*Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Facebook.*

Précisions sur le prix :

Le prix consiste en deux voyages au pays du Pisco, Le Pérou. Chaque voyage inclut :

- Un vol aller-retour Paris-Lima en classe économique (validité d'un an après la décision du jury)
- Un vol interne aller-retour en classe économique ente Lima et Cuzco avec la compagnie PERUVIAN AIRLINES (avec validité d'un an après la décision du jury)
- 2 nuits à l'hôtel Novotel de Lima en chambre standard avec petit-déjeuner (Av. Victor Andrés Belaúnde 198, San Isidro 15073, Pérou)
- 2 nuits à l'hôtel Novotel de Cuzco en chambre standard avec petit-déjeuner (Calle San Agustin 239, Cusco 08000, Pérou)

P- L'organisation de deux visites privées autour du Pisco

Les dates de voyage sont soumises à la disponibilité des vols et d'occupation des hôtels.

Les organisateurs se réservent leur droit pour quelque raison que ce soit, de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler ce Concours sans préavis, sans que sa responsabilité soit engagée de ce fait. Aucune indemnité de dédommagement ne pourra être demandée par les participants du Concours.

L'empêchement du gagnant de bénéficier, en tout ou partie, du prix attribué et déterminé dans les conditions qui lui auront été explicitées, de son fait, pour quelque raison que ce soit, lui en fait perdre le bénéfice sans aucune possibilité de remboursement ou de contrepartie d'aucune sorte.

Le prix est non reportable, non modifiable et non cessible.

Les organisateurs ne sauront être tenus responsables pour tous incidents/accidents pouvant survenir à l'occasion de l'utilisation du prix.